



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2025

ACADEMIE : LYON

POSTE

- **Intitulé: CPE**

- **Référence: 010-040-E0030**

Lieu d'exercice :

Lycée professionnel Tony Garnier
235 Bd Pinel, 69500 Bron

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée professionnel Tony Garnier est un lycée des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics situé à Bron dans la Métropole de Lyon. Il accueille actuellement 650 élèves, dont 35 apprentis, répartis dans des formations allant de la 3^e au BTS. L'établissement inclut également un dispositif ULIS pour les élèves en situation de handicap et la MLDS pour les élèves allophones, assurant une intégration adaptée à chacun. L'établissement dispose d'un internat qui accueille 60 élèves, répartis entre 30 filles et 30 garçons. Le lycée reçoit des élèves provenant de plus de 70 communes, dont 40 % viennent de Lyon 8^e, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest et Bron. Ces territoires, souvent marqués par des défis socio-économiques, confèrent au lycée une complexité qui nécessite une attention particulière.

Une attention particulière doit être portée aux indicateurs de décrochage et notamment celui de l'absentéisme chronique de certains élèves. Le climat scolaire est une préoccupation majeure en raison des incivilités et des bagarres qui ont un impact sur l'ensemble de la communauté éducative. La cohésion des équipes est un enjeu majeur. Les CPE et les membres de la vie scolaire sont particulièrement sollicités par les équipes pédagogiques. Au cours des dernières années, la promotion des valeurs de la République et le respect de la laïcité sont devenus des enjeux essentiels pour garantir une cohabitation harmonieuse au sein de l'établissement. Cette situation, en plus des autres défis rencontrés, souligne l'importance de disposer d'un ou d'une CPE formé et motivé par ces enjeux. L'équipe vie scolaire est pilotée par deux CPE.

Missions:

1. **Prévenir le décrochage scolaire** : suivi individuel des élèves à risque, en travaillant étroitement avec les enseignants, les familles et les autres acteurs éducatifs.
2. **Lutter contre l'absentéisme** : mise en place de stratégies de lutte contre l'absentéisme chronique, incluant des rencontres régulières avec les familles et des plans de remobilisation personnalisés.
3. **Contribuer à la formalisation du plan de prévention des violences** : proposer des actions et des projets et contribuer à l'analyse des situations
4. **Promouvoir les valeurs de la République et former les acteurs au principe de laïcité** : interventions pour prévenir toute forme de radicalisation, en sensibilisant les élèves et en mettant en place des actions éducatives autour des valeurs citoyennes.
5. **Développer un projet pour l'internat** : garantir un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite scolaire des élèves internes, en accompagnant et en formant les AED
6. **Favoriser l'intégration et la réussite au sein du lycée** : organiser des ateliers et des projets favorisant l'intégration des nouveaux élèves, avec une attention particulière aux primo-arrivants et aux élèves allophones.
7. **Participer à l'accompagnement des élèves dans le cadre de leur projet post-bac** : offrir un soutien renforcé aux élèves pour les démarches sur Parcoursup ou pour leur recherche d'insertion professionnelle.

Compétences et/ou aptitudes attendues

- Aptitude à mettre en place un tableau de bord dans le cadre du suivi individuel et collectif des élèves et à analyser les indicateurs de décrochage
- Connaître le fonctionnement du lycée professionnel et les enjeux de la voie professionnelle
- Maîtriser les fondements du principe de laïcité et le cadre juridique
- Capacité à intervenir dans la gestion des conflits
- Capacité à manager et à former les AED dans un environnement complexe
- Capacité à travailler en équipe et à construire dans un collectif une politique éducative cohérente
- Savoir identifier et travailler avec les différents partenaires

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [Contact infos sur le poste (Nom de la personne à contacter)],

Kamal Youssefi, proviseur.

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de voeu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.

